FFHANDBALL

LE GUIDE DES APPELS À PROJETS

PÔLE PERFORMANCE SOCIALE

2026-2027

LES APPELS À PROJETS : UN LEVIER POUR LES CLUBS

Dans le cadre du déploiement des différentes offres de pratique et des thématiques portées par le pôle de la Performance Sociale, **la FFHandball met en place des appels à projets** qui vont rythmer la saison sportive.

LES OBJECTIFS :



Développer et/ou pérenniser des actions locales



Valoriser les structures qui candidatent



Communiquer largement sur les différentes thématiques de la performance sociale

Chaque club peut choisir, en fonction des projets qu'il déploie auprès de ses licenciés et de son environnement, de **se positionner sur un ou plusieurs de ces appels à projets.**



« Vous découvrirez donc dans ce guide les caractéristiques de ces appels à projets avec les nouveautés de cette saison.

Nous espérons qu'il vous sera utile pour que votre club puisse se positionner sur l'un ou plusieurs de ces appels à projets et obtenir un potentiel soutien fédéral.

Toute l'équipe de la Performance Sociale se tient à votre disposition en cas de besoin pour vous aider à candidater à ces appels à projets.

Bonne lecture à toutes et à tous ! »

PASCALE JEANNIN
Vice-présidente de la FFHandball
en charge de la Performance Sociale

LES DIFFÉRENTS APPELS À PROJETS

Les appels à projets pour la saison 2026-2027
ce sont **8 appels à projets** concernant deux grandes thématiques :

LE DÉVELOPPEMENT DES HANDBALLS



Babyhand : apprendre et jouer en famille.



École de Hand : des premiers pas aux grands exploits.



ParaHand : la même passion au-delà des différences !



HandFit : la pratique plaisir, santé, bien-être.



Hand à 4 : petit format, grandes émotions !



Beach Handball : du sable, du jeu, de l'énergie !

LES ENGAGEMENTS SOCIAUX



Tous unis face aux violences.



Au handball, l'égalité c'est permettre à chacune et chacun d'être au cœur du jeu.

LES DATES CLÉS

1 JUIN 2026

Date d'ouverture de la saison 2026-2027, à partir de laquelle les projets peuvent être mis en place

D'OCTOBRE 2026 À MAI 2027

Ouverture successive des différents appels à projets

31 MAI 2027

Date limite de réalisation de tous les projets proposés

13 JUIN 2027

Date limite de dépôt des bilans de projets

ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2027

Désignation des lauréats territoriaux et nationaux et remise des trophées à la Maison du Handball



COMMENT PARTICIPER ?

01 CRÉATION DU COMPTE

Le club crée son compte sur la plateforme des appels à projets ou se connecte avec ses identifiants s'il a déjà un compte.

WELCOME !

02 CRÉER UN PROJET

Le club sélectionne l'appel à projets sur lequel il souhaite créer un projet. Il peut créer uniquement 1 projet par appel à projets.
ATTENTION : chaque appel à projets dispose cette année d'un mois dédié. En dehors de ce mois, les dépôts seront fermés.

03 DÉCRIRE LE PROJET

Le club remplit les informations demandées :

- Nom du projet
- Rapide descriptif du projet
- Informations liées aux actions (4 maximum par projet)
- Contact du référent du projet

04 FAIRE LE BILAN

Le club a jusqu'au **13 juin 2027** maximum pour remplir son bilan.

- **Pour les appels à projets liés au développement des handballs****, le club doit indiquer le nom de l'encadrant ainsi que son diplôme*
- **Pour l'AAP intégrité**, le club peut notifier les personnes ayant été sensibilisées ou formées à la lutte contre les violences

INFORMATIONS LIÉES AUX ACTIONS

- Réalisation de l'action*
- Nombre de participants*
- Nombre de licences générées*
- Ajout possible d'actions dans la limite de 4 actions au total par projet.

INFORMATIONS LIÉES AU PROJET

- Résumé détaillé du projet*
- Partenaires et acteurs sollicités pour le projet*
- Stratégie de communication mise en place
- Points forts du projet*
- Axes d'amélioration*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Budget réalisé de l'action (un modèle est fourni)
- Eléments de valorisation (photos, vidéos, articles de presse…)
- Commentaires

INFORMATIONS LIÉES À LA THÉMATIQUE

- Expliquer le projet de développement du club autour de la thématique*
- Indiquer les éventuels partenariats avec des associations travaillant sur la thématique*
- Indiquer si le projet a un lien avec le monde scolaire* (si oui, expliquer)
- Indiquer si le projet intègre une valence RSE* (si oui, expliquer)

ATTENTION : la validation finale de son bilan n'est possible qu'une fois la (ou les) action(s) du projet terminée(s)

*Informations obligatoires à fournir.
** BabyHand, École de Hand, HandFit, ParaHand, Hand à 4, Beach Handball

QU'EST CE QUE VOUS Y GAGNEZ ?

Toutes les structures auront la possibilité de participer à un ou plusieurs appels à projets et de **recevoir le kit digital de communication associé à la thématique**.

Après la mise en place de leur(s) action(s), les structures renseigneront **un bilan de projet** qui permettra aux territoires, puis à la FFHandball, d'élire les lauréats territoriaux et nationaux.



Les lauréats nationaux seront reçus à la Maison du Handball à Créteil (94) lors de la soirée Trophée des Clubs organisée en 2027.



LAURÉATS TERRITORIAUX

Ligues ultra-marines
1 par catégorie

300€

Ligues métropolitaines
(jusqu'à 3 par catégorie)

300€

LAURÉATS NATIONAUX

2ème **1500€**

1er **2500€**

3ème **1000€**

LES DIPLÔMES REQUIS POUR PARTICIPER AUX APPELS À PROJETS

En matière d'éducateur certifié, formé ou en cours de formation, voici les éléments pris en compte pour la validation du critère d'éligibilité sur les diplômes :

BABYHAND

- Le module « ***Animateur BabyHand*** » du TFP 4 (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module « ***Animer la pratique BabyHand et Hand 1er pas*** » du TFP 4 (module déployé jusqu'à mai 2024)
- Une licence STAPS « ***Entrainement et motricité*** » ou « ***Entrainement sportif*** »
- Un diplôme permettant d'être ***professeur des écoles en maternelle***
- Un diplôme du champ de ***la petite enfance*** (puéricultrice, assistante maternelle…)

ÉCOLE DE HAND

- Le module « ***Animateur Ecole de Hand*** » du TFP 4 (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module « ***Animer la pratique BabyHand et Hand 1er Pas*** » du TFP 4 (module déployé jusqu'à mai 2024)
- Le module « ***Animer la pratique MiniHand et Hand à 4*** » du TFP 4 (module déployé jusqu'à mai 2024)
- Une licence STAPS « ***Entrainement et motricité*** » ou « ***Entrainement sportif*** »

PARAHAND

- Le module « ***Animateur HandEnsemble*** » du TFP 4 (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module « ***Animer la pratique HandEnsemble : handball et handicap*** » du TFP 4 (module déployé jusqu'à mai 2024)
- La licence ***STAPS Activités Physiques Adaptées et Santé*** (APAS)
- Le diplôme de ***kinésithérapeute***
- Les diplômes d'***éducateur spécialisé dans le champ du handicap***

HANDFIT

- Le module « ***Animateur HandFit*** » du TFP 4 (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module « ***Animer la pratique HandFit, sport santé*** » du TFP 4 (module déployé jusqu'à mai 2024)
- Le certificat « ***Coach HandFit*** »
- La licence ***STAPS Activités Physiques Adaptées et Santé*** (APAS)
- Le diplôme de ***kinésithérapeute***

HAND À 4

- Le module « ***Animateur Hand à 4*** » du TFP 4 (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module « ***Animer la pratique Minihand et Hand à 4*** » du TFP 4 (module déployé jusqu'à mai 2024)
- Le ***BPJEPS Activités Sports Collectifs mention Handball***
- Un diplôme permettant d'être ***professeur d'EPS*** en collège ou lycée

BEACH HANDBALL

- Le module « ***Animateur Beach Handball*** » du TFP 4 (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module « ***Entraineur Beach Handball*** » (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module « ***Développeur-Animateur du Beach Handball*** » (module déployé jusqu'à mai 2024)

SPÉCIFICITÉS DE L'APPEL À PROJETS

INTÉGRITÉ

Les attestations d'honorabilité du président et/ou co-président, secrétaire et trésorier sont à **100% validées dans Gesthand**.

Les éléments ci-dessous seront pris en compte lors de **l'étude du dossier du club** par son territoire et la FFHandball et pourront **servir à valoriser davantage le projet du club** :

ATTESTATIONS D'HONORABILITÉ



Les attestations d'honorabilité de tous les secrétaires, chronométreurs, responsables de salle et officiels de banc (n°1) inscrits sur une feuille de match sont à 100% validées dans Gesthand pour la saison 2026-2027

PAS DE CONVOCATION



Le club n'a fait l'objet d'aucune convocation auprès d'une instance disciplinaire pour la saison 2026-2027 pour des faits de violence extra sportive ou d'incivilités.



FFHANDBALL

CONTACT

FFHandball Performance Sociale
performancesociale@ffhandball.fr